

August 31, 2017

Grant application form

Name of Journal: *World Journal of Gastroenterology*

ESPS Manuscript NO: 35795

Manuscript Type: ORIGINAL ARTICLE

Title: Testing for hepatitis B virus alone does not increase vaccine coverage in non-immunized persons: a prospective study

Authors: Anders Boyd, Julie Bottero, Fabrice Carrat, Joël Gozlan, Hayette Rougier, Pierre-Marie Girard, Karine Lacombe

Correspondence to: Julie Bottero

Please find enclosed a pdf copy of the acceptance letter (in French) of the funds received to conduct the study.

Thank you for your considerations.

Sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Julie Bottero', with a stylized flourish at the end.

Julie Bottero, MD, PhD

Service de Maladies Infectieuses

Hôpital St Antoine, 184 rue du faubourg St Antoine

75012 Paris, France

Telephone: +33-1-71970424

Fax: +33-1-49282595

E-mail: julie.bottero@sat.aphp.fr

Paris, le 8 juillet 2010

Réf. : SF/CRM/n° 1849

Suivi scientifique : 01 53 94 60 12

Suivi financier : 01 53 94 60 18

Madame Karine LACOMBE
Service des maladies infectieuses
Hôpital Saint Antoine
184 rue du Faubourg-Saint-Antoine
75012 PARIS

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le projet de recherche que vous avez déposé en réponse au 2^e appel d'offres 2010 de l'ANRS, intitulé :

Projet OPTISCREEN B : l'application d'algorithmes de décision et l'utilisation de tests rapides permettent-ils d'optimiser le dépistage et la prévention de l'hépatite B ?

a été retenu par l'Agence après évaluation scientifique favorable par le comité scientifique sectoriel n° 5 "Recherches en santé publique et en sciences de l'homme et de la société" (CSS 5).

Le CSS 5 recommande toutefois que le soutien de l'ANRS soit pour l'instant limité à la réalisation de la première phase du projet.

Votre projet sera donc financé par l'Agence à hauteur de **160 000 €** pour la réalisation de la première phase sur 12 mois. Ce montant sera réparti en **2 versements**, soit une première tranche de 93 000 € d'ici fin 2010 et une seconde tranche de 67 000 € au premier semestre 2011.

Je vous invite à prendre contact dès à présent avec **Madame Véronique DORÉ**, qui suit les travaux du **CSS 5**, afin de prendre connaissance des éventuelles recommandations du CSS et pour redéfinir la répartition du financement sur la base du montant accordé.

À l'issue de cette démarche, un courrier de notification sera adressé à chacune des équipes financées dans le cadre du projet, précisant le montant qui lui est alloué et la date de mise en place de la première tranche de crédits.

Enfin, je vous rappelle que toute publication de résultats obtenus dans le cadre du projet devra impérativement faire mention du concours financier de l'ANRS et nous être transmise dès son acceptation. Le cas échéant, le numéro ANRS du projet devra figurer dans le titre de l'article.

Je vous prie de recevoir, Madame, l'assurance de ma considération distinguée

Pr Jean-François DELFRAISSY
Directeur de l'ANRS

